



2018

Ouverture de la 1^{re} délégation départementale dans le Var

Dossier de presse

Le Var : première délégation départementale de la Cress Paca	page 2
Le fonctionnement d'une délégation	page 3
Les premières actions varoises	page 4
Les rendez-vous 2018 de la Cress Paca	Page 5
Faire valoir une reconnaissance de l'ESS en Paca	page 6
Dominique Trigon, président de la Cress 83	page 7
La Cress Paca s'engage en faveur de l'égalité femmes-hommes	page 8
En chiffres, l'ESS dans le Var	page 9

Cress Paca – 2 place Félix Baret – 13006 Marseille

04 91 54 96 75 – administration@cresspaca.org - www.cresspaca.org

Le Var première délégation départementale de la Cress Paca

Le département du Var accueille la première des cinq délégations de la Chambre régionale des entreprises de l'ESS de Provence-Alpes-Côte d'Azur (Cress Paca). Suivront celles des Alpes-Maritimes et de Vaucluse, avant l'été, des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes, d'ici la fin de l'année 2018.

« L'ouverture de ces délégations permet à la Cress Paca d'animer son écosystème au plus près de ses adhérents, avec des dispositifs de proximité pour une meilleure visibilité et lisibilité auprès des entreprises de l'ESS et de ses partenaires départementaux », indique Denis Philippe, le président de la Cress Paca.

La Cress Paca développe ainsi des réponses nouvelles aux spécificités territoriales avec :

- Un mandat de représentativité de proximité auprès des acteurs publics et privés
- Un programme d'activités locales répondant aux attentes des entreprises de l'ESS
- Des relations personnalisées entre entreprises de l'ESS d'un même territoire

Elles sont en corrélation avec ses six missions principales :

- La représentation auprès des pouvoirs publics des intérêts de l'économie sociale et solidaire
- L'appui à la création, au développement et au maintien des entreprises
- L'appui à la formation des dirigeant.e.s et des salarié.e.s des entreprises
- La contribution à la collecte, à l'exploitation et à la mise à disposition des données économiques et sociales relatives aux entreprises de l'économie sociale et solidaire
- L'information des entreprises sur la dimension européenne de l'économie sociale et solidaire et l'appui à l'établissement de liens avec les entreprises du secteur établies dans les autres États membres de l'Union européenne
- Le développement et l'animation de la coopération internationale des collectivités concernées en matière d'économie sociale et solidaire

La délégation départementale du Var est responsable de la déclinaison locale des missions de la Cress Paca.

Son bureau se situe dans les locaux de la Mutualité Française Paca, délégation du Var, immeuble « Le Jean Le Blanc », 26, rue Jean-Philippe Rameau à Toulon. Les entreprises de l'ESS, les adhérents de la Cress Paca et les partenaires pourront y trouver les informations relatives à l'économie sociale et solidaire et rencontrer les équipes de la Chambre régionale lors de rendez-vous.

Le fonctionnement de la délégation

La délégation départementale de la Cress Paca n'a pas de personnalité juridique distincte de la Chambre régionale. Elle rassemble les adhérents du département concerné. Elle est un lieu d'information, d'échanges, de propositions et d'actions.

Chaque délégation départementale élit un Conseil, composé de onze conseiller.ère.s, soumis à l'approbation du conseil d'administration régional et entériné par la plus proche assemblée générale. Élus pour six ans, renouvelables par moitié, la première mandature désignera par tirage au sort les conseillers renouvelables après trois ans de mandat.

Pour chaque conseil seront élus un.e délégué.e départemental.e, sous l'appellation « Président.e de délégation départementale », et deux délégués départementaux adjoints, l'un en charge de la vice-présidence et l'autre du secrétariat.

Le.La président.e de la Délégation départementale est le.la représentant.e local.e du président du conseil d'administration de la Cress Paca, auprès des autorités départementales, élus, organisations partenaires, représentants de la société civile et autres acteurs de la vie économique et sociale de son département. Il décline les orientations et les décisions prises au niveau de l'instance régionale. La délégation se réunit au moins deux fois par an et aussi souvent que l'actualité départementale l'exige. Le président départemental peut inviter des auditeurs à assister aux réunions de sa délégation.

« Chaque délégation départementale est autonome quant à la façon de promouvoir les actions régionales sur son territoire. Les collaborateurs de la Chambre viendront en renfort chaque fois que cela est nécessaire. Quant aux membres du bureau de la Cress Paca, ils peuvent venir assister aux réunions des instances départementales. Ainsi les délégués départementaux auront une meilleure connaissance de l'actualité tant au niveau régional que national en ce qui concerne l'ESS », explique Denis Philippe, le président.

Une structure ESS devient membre de la délégation départementale en adhérant à la Cress Paca.

La composition du conseil d'administration de la Cress 83

Président : Dominique Trigon (président de la Mutualité Française 83)

Vice-présidente : Lucienne Roques (présidente du Cdos 83)

Secrétaire : Véronique Bellec (administratrice de l'Udaf 83)

Administratrices : Pascale Vion (administratrice de la Matmut), Sylvie Platania (présidente d'Acces)

Administrateurs : Eric Dos Santos (directeur du Crédit Coopératif de Toulon), Jacques Ribeyre (président de Sigma formation), Jean-Jacques Ceris (président de la Ligue de l'enseignement), Olivier Blondeau (directeur d'Espérance Var)

Les premières actions varoises

Les matinales de l'ESS dans le Var

Les Matinales sont des rendez-vous au plus près des attentes des entreprises et parties prenantes de l'ESS. Ces temps de rencontres permettent de mieux appréhender des sujets techniques qu'ils soient règlementaires, législatifs, opérationnels ou comptables, en privilégiant des thématiques qui répondent à leurs besoins. Animées par des experts, membres ou partenaires de la Chambre, elles décryptent les grands principes, les pistes et les moyens d'actions afin d'acquérir un premier niveau de connaissances sur la thématique traitée.

Mardi 27 mars

Le contrôle Urssaf : pas de panique !

Animée par la Matmut Protection Juridique.

Jeudi 19 avril

Engagez-vous dans le dispositif un parrain, un emploi

Réunion d'information, en partenariat avec Pôle Emploi et la Région Paca.

Jeudi 3 mai

Le parcours performant et responsable en Paca

Un outil au service de votre RSE

Animée par la Cress Paca.

En pratique

Lieu

Délégation départementale du Var

Immeuble « Le Jean Le Blanc »

26, rue Jean-Philippe Rameau

Toulon

De 9h à 11h

Mardi 22 mai

Le financement participatif, quelle stratégie d'action pour une levée de fonds efficace ?

Animée par Pop Finance et Provence Booster.

Détail des matinales et

Inscription en ligne sur :

www.cresspaca.org

Mardi 5 juin

Salon des compétences cadres

Stand animé par la Cress Paca et la Délégation du Var, de 9h à 17h30 au palais Neptune à Toulon.

Accès libre pour les

adhérents de la Cress Paca,

15 € pour les autres

Mardi 12 juin

Le dispositif Ardan, accélérateur de croissance

Animée par le Cnam Paca

Contact : Thibault Pourbaix

04 91 54 96 75

thibault.pourbaix@cresspaca.org

Jeudi 7 juin

L'accompagnement au changement

Animée par Arnaud Brézun et Robin Meyer.

Les thématiques abordées d'ici fin 2018

- Rédiger une offre d'emploi attractive
- Connaître les Scop et les Scic
- La culture
- Animer le guide des bonnes pratiques dans sa structure
- Tout savoir sur le document unique

Les RDV 2018 de la Cress Paca

Le « Tour » des bonnes pratiques de l'ESS : événement de capitalisation le 29 mars 2018

Après une concertation collective sur les territoires régionaux, pour informer et sensibiliser les structures de l'ESS sur le guide des bonnes pratiques de l'ESS et en faciliter sa mise en œuvre, un évènement de capitalisation se tiendra à Aix-en-Provence, le jeudi 29 mars 2018.

Ce nouveau cadre règlementaire définit les conditions d'amélioration continue des bonnes pratiques de l'ESS, instauré par l'article 3 de la loi du 31 juillet 2014. Ce dernier entre en application dès 2018 pour l'ensemble des entreprises du secteur, quelles que soient leurs tailles, leurs activités et leurs réflexions préalables.

« C'est un guide « de convictions », qui permet de répondre à la volonté des acteurs de progresser dans leurs pratiques et de valoriser leurs fonctionnements. Nos entreprises disposent d'un outil de reconnaissance, de valorisation, d'amélioration de nos pratiques. Et c'est bien le rôle de la Chambre régionale d'accompagner les entreprises d'ESS dans la mise en relief de leurs spécificités entrepreneuriales », souligne Denis Philippe, le président de la Cress Paca.

3^e édition de SO EKO, Le salon des achats socialement responsables

La Cress Paca organisera le 8 novembre 2018 au Palais des congrès de Marseille Chanot (rond-point du Prado), la 3^e édition du seul salon professionnel des achats socialement responsables de Paca, avec pour partenaire principal la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

SO EKO a pour ambition de développer les marchés des entreprises de l'ESS avec l'ensemble des opérateurs économiques du territoire à travers leur politique d'achat : collectivités, entreprises privées, comité d'entreprises, établissements publics...

Ce lieu de rencontre professionnelle, de partage, d'échanges est unique en son genre. SO EKO est une vitrine de l'esprit éco-responsable de la région. Il favorise la croissance et la compétitivité durable des PME et PMI locales de l'ESS, en faisant la promotion leurs savoir-faire.

Des rendez-vous d'affaires sur mesure en B to B sont organisés pour mettre directement en relation fournisseurs de biens et services et acheteurs.

2^e conférence régionale de l'ESS

A l'automne 2018, la Cress Paca co-organisera avec l'État et la Région la 2^e conférence régionale de l'ESS avec la volonté de conforter l'intégration et la contribution du volet ESS au Schéma régional de développement de l'économie, de l'innovation et de l'internationalisation. La Cress Paca souhaite également susciter l'introduction d'un volet ESS dans l'ensemble des schémas d'action publique : contrats de ville, de développement territoriaux, schémas d'aménagement, contrats de plan État-Région.

Faire valoir une reconnaissance de l'ESS En Provence-Alpes-Côte d'Azur

La Cress Paca, œuvre dans une véritable logique consulaire. Elle accompagne le développement économique des entreprises de l'économie sociale et solidaire et met en place différents outils pour une information rigoureuse, comparative et anticipative. La Chambre est attentive aux orientations en matière de développement économique de la région afin de veiller à l'intégration de l'ESS dans celles-ci.

« Les acteurs de l'ESS se mobilisent et se fédèrent dans les territoires. L'économie sociale et solidaire doit être prise en compte systématiquement dans les politiques publiques via notamment la co-construction. Chaque jour, nous tissons des liens durables et de confiance afin d'instaurer un dialogue permanent entre acteurs engagés et pouvoirs publics », précise Denis Philippe le président de la Cress Paca.

Avec 10 % de l'emploi régional, privé et public, les employeurs de l'économie sociale et solidaire participent significativement à la vitalité de l'économie et à la cohésion sociale dans les territoires de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ils sont porteurs d'une autre forme de créer de la valeur économique. Dans certains domaines, ils sont des précurseurs en matière d'économie collaborative socialement responsable.

De plus, les entrepreneurs ESS participent à la montée en gamme d'une économie de la qualité, qui contribue à la prospérité de tous. Ils sont au cœur des transformations en cours, favorisant des partenariats publics-privés, générant des solutions novatrices. Et sont moteurs dans les nouvelles attentes des Français, en améliorant les services du quotidien et en développant l'emploi de proximité.

La Chambre régionale, au service de ses entreprises, est en lien avec les politiques publiques afin de défendre leurs intérêts. L'ESS est un acteur dynamique du développement économique de proximité, avec des résultats durables, dans des domaines d'avenir comme la transition écologique et énergétique, l'innovation technologique, sociale, organisationnelle et démocratique, la révolution numérique, l'économie circulaire...

La loi du 31 juillet 2014 a profondément modifié le regard porté sur l'ESS et permis de formaliser des outils à son service. Afin de répondre aux besoins des acteurs, ces avancées doivent se poursuivre et se renforcer en pensant la politique de demain.

Les principes fondamentaux de l'ESS

Un modèle économique spécifique
Les excédents constitués et provenant d'une mixité de ressources sont prioritairement destinés au développement de l'activité, n'ayant pas d'actionnaires.

La liberté d'adhésion
Toute personne qui le souhaite peut participer.

Le fonctionnement démocratique
Les dirigeants sont élus et les décisions sont prises collégalement.

La personne au cœur de l'économie
Le projet est au service d'un collectif, avec une utilité collective et sociale

Dominique Trigon, président de la Cress 83

Dominique Trigon a toujours été engagé dans l'économie sociale et solidaire. Membre actif d'associations touristiques et culturelles, il développe des activités autour du tourisme social pour les enfants et les adultes, s'implique dans l'Office central de la coopération à l'école (OCCE) et en devient administrateur national. Il est administrateur du Crédit Coopératif et du Crédit Mutuel.

« L'économie sociale et solidaire fait partie intégrante de mon parcours, tant social que professionnel. J'ai piloté une agence de communication en région parisienne dont les actionnaires étaient de l'ESS. Ses quatorze dernières années, j'étais directeur de la mutuelle MGEN dans le Var, aujourd'hui, je suis délégué régional de la MGEN », explique Dominique Trigon, administrateur de la Cress Paca depuis une quinzaine d'années.

Impliqué en mutualité, il préside la délégation varoise de la Mutualité Française Paca depuis 10 ans. En 2010, il est élu président de l'Union territoriale Provence-Alpes-Côte d'Azur des services de soins et d'accompagnement mutualistes (UT Paca Ssam).

« Notre Union territoriale développe et gère un réseau de plus de 80 services de soins répartis sur toute la région Paca. Nous avons des crèches, des centres de santé dentaire, d'optique et d'audition, des services à la personne, des hébergements pour personnes âgées, le samu social de Nice, etc. Nos services de soins, qui emploient plus de 900 personnes, sont ouverts à tous. Avec notre panel de services, nous venons en réponse aux besoins sanitaires et de bien-être liés à la santé, de la naissance à la fin de vie, à des tarifs maîtrisés », précise-t-il.

Il y a trois ans, il a créé l'Union départementale de l'ESS pour le Var (Udess 83) afin d'avoir une structure locale pour répondre aux besoins des entreprises de l'ESS en proximité. Celle-ci est dissoute ce 8 mars 2018 en faveur de la mise en place de la 1^{re} délégation départementale de la Cress Paca. C'est une évolution naturelle, les adhérents glisseront vers l'adhésion Cress Paca au cours de l'année.

Le Conseil départemental sera constitué de femmes et d'hommes qui composent le tissu ESS du département : la Mutualité Française Paca, le Comité département olympique et sportif, la Ligue de l'enseignement, Sigma formation, le Crédit coopératif, la Matmut, l'Udaf, ainsi que des associations fortement implantées localement.

Rassembleur, Dominique Trigon met en place la parité dans son futur Conseil départemental. Clin d'œil à celle-ci avec une inauguration de la délégation départemental du Var de la Cress Paca, le 8 mars, journée internationale de lutte des femmes, pour l'égalité des droits.

La Cress Paca s'engage en faveur de l'égalité femmes-hommes

8 mars, journée internationale de lutte des femmes, pour l'égalité des droits

Assurer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans l'ESS, favoriser l'accès des femmes à tous les postes de responsabilité, assurer la parité entre les femmes et les hommes dans toutes les instances élues des entreprises de l'ESS, tels sont les engagements pris par la Cress Paca.

« Nous avons une ambition forte de mettre en œuvre, en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, les principes démocratiques qui sont au cœur du dynamisme de nos entreprises. D'une part, il est important d'avoir des gouvernances représentatives de la société civiles avec la volonté de construire de réelles propositions. Les quotas, dictés par le cadre législatif, trouvent écho dans notre volonté d'aller vers des valeurs d'égalité et de solidarité. D'autre part nous devons montrer l'exemple dans l'ESS et organiser l'égalité salariale et d'évolution professionnelle femmes-hommes », analyse Denis Philippe, le président.

La loi du 31 juillet 2014 prévoit l'adoption d'un rapport triennal du Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire. Le premier rapport du 7 mars 2017 (<http://www.esspace.fr/files/pdf/Rapport-Egalite-HF.pdf>), fixe le plan d'action national. Il est constitué de onze propositions autour de la parité et l'égalité femmes-hommes dans les modes et pratiques de gouvernance, l'égalité dans l'emploi et les métiers, la création d'entreprises et les initiatives au féminin et les moyens pour rassembler, soutenir et dynamiser les ressources existantes pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'ESS.

A l'automne dernier, le Conseil National des Cress (CNCRESS) a lancé l'Observatoire dynamique de l'égalité et de la parité femmes hommes dans l'ESS, rattaché à l'Observatoire National de l'ESS, afin de piloter et animer une dynamique pour la bonne mise en œuvre des propositions de ce premier rapport.

Le guide définissant les conditions d'amélioration continue des bonnes pratiques des entreprises de l'ESS, dont l'événement de capitalisation pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, aura lieu le 29 mars prochain, permet d'outiller des actions en faveur de l'égalité et de la parité entre les femmes et les hommes.

« Il faut un engagement local pour engendrer une mobilisation régionale. Car c'est ensemble que nous devons agir, passer de la conviction à l'action. Ce n'est pas un effet de mode, c'est un vrai enjeu. La parité ne doit pas s'arrêter aux portes du pouvoir, il est temps aussi de briser le plafond de verre des salaires des femmes », conclut le président.

2 Varois sur 3 bénéficient d'une mutuelle
1 Varois sur 3 est sociétaire d'une banque coopérative
1 Varois sur 3 est sociétaire d'une mutuelle d'assurance
1 Varois sur 2 adhère au moins à une association

Une présence dans les territoires

9 communes varoises sur 10 comptent au moins un établissement employeur associatif, coopératif ou mutualiste.

Le Var compte 15 établissements publics de coopération intercommunal.

Une économie qui redistribue

723 millions d'euros de salaires bruts distribués (4,3 milliards d'euros en Paca).

Rémunérations ESS supérieures à celles de l'économie privée dans les secteurs du commerce, de la santé, de l'éducation, de l'hébergement et de la restauration.

Une économie qui emploie

28 700 salarié.e.s dans les entreprises ESS (163 000 au niveau régional), soit 10,6 % des emplois et 14,6 % des emplois privés :

- 23 459 dans l'économie associative
- 3 754 dans l'économie coopérative
- 1 593 dans l'économie mutualiste
- 188 dans les fondations

Avec 12 000 emplois, l'action sociale représente 41 % des effectifs de l'ESS sur le département.

2 930 établissements employeurs (16 800 au niveau régional).

*Provence-Alpes-Côte d'Azur est la 5^e région de France en volume d'établissements employeurs
L'ESS est un employeur de taille, les moyennes et grandes entreprises sont très implantées, elles emploient la moitié des salariés de l'ESS.*

94 % des métiers existent dans l'ESS.

Une économie qui recrute

En 2018, près de 17 % des effectifs de l'ESS du Var sont potentiellement concernés par les départs à la retraite, soit près de 4 800 salarié.e.s.

Une économie qui a de l'avenir

80 % des Français attendent des entreprises qu'elles aient aussi une mission sociale.

94,4 % des entreprises de l'ESS en région ont leur siège social implanté sur le territoire régional.

Une économie qui se professionnalise

71 % du budget des entreprises de l'ESS provient de la vente de produits et services en 2014.